

POLITIQUE CO₂ ET ENGAGEMENT CLIMAT

LEXAR TECHNICS SA

Document de politique d'entreprise

Conforme CO₂-Performance Ladder Niveau 3 — Handbook v3.1 (SKAO)

Approuvée par la Direction le 28/04/2026

Aldo SARDO, CEO

1. Notre engagement

LEXAR TECHNICS SA, entreprise active dans la construction, le sablage industriel et le levage poids-lourd depuis 2006, reconnaît la nécessité d'agir face au changement climatique. Nous avons pris l'engagement formel de réduire notre empreinte carbone de manière mesurable, vérifiable et continue, dans le cadre de la certification CO₂-Performance Ladder délivrée par SGS.

Cet engagement se traduit par un programme de transition énergétique global combinant production d'énergie renouvelable sur site, électrification progressive de la flotte, infrastructure de recharge, pilotage intelligent de l'énergie et sensibilisation continue de nos collaborateurs.

2. Objectifs quantifiés horizon 2031

Indicateur	Y-2023	Y-2025 (Y0)	Cible Y-2031	Réduction
Émissions absolues Scope 1+2 (location-based)	397 tCO _{2e}	445,9 tCO _{2e}	377,6 tCO _{2e}	-15,3% vs Y-2025
Émissions absolues Scope 1+2 (market-based + énergie verte)	—	435,7 tCO _{2e}	377,1 tCO _{2e}	-13,5% vs Y-2025
Intensité par employé	5,93 tCO _{2e} /ETP	6,66 tCO _{2e} /ETP	5,17 tCO _{2e} /ETP	-22% vs Y-2023
Part flotte légère électrifiée	0%	Démarrage 2025	100% en 2031	Cible Option B

3. Leviers d'action engagés

3.1 Production d'énergie renouvelable sur site

Mise en service prévue en 2026 :

- Centrale photovoltaïque sur toiture du dépôt — production estimée 235 MWh/an.
- Cabine haute tension dimensionnée pour permettre l'autoproduction et l'alimentation des bornes de recharge.
- Système de stockage par batterie pour optimiser l'autoconsommation.
- Système de gestion de l'énergie (EMS) avec pilotage dynamique production/stockage/recharge.

3.2 Électrification progressive de la flotte légère

Plan de transition 2026-2031 :

- Premier véhicule 100% électrique en service depuis 2025.
- Plusieurs véhicules supplémentaires commandés pour livraison en 2026 (voitures de société et camionnettes).

- Plan de remplacement progressif jusqu'à atteindre une flotte légère 100% électrique à horizon 2031.
- Camions lourds : modernisation déjà réalisée (renouvellement Euro VI en 2024-2025) — gain confirmé d'environ 30 tCO₂/an.

3.3 Infrastructure de recharge

- Bornes de recharge déployées sur le site dès 2026, extension progressive jusqu'en 2031.
- Bornes au domicile des collaborateurs concernés.
- Recharge alimentée prioritairement par notre production solaire.

3.4 Énergie achetée

- Achat d'électricité 100% renouvelable certifiée (Garanties d'Origine) dès 2025.
- Préparation de l'autoconsommation de l'énergie produite sur site.

3.5 Sensibilisation et formation

- Sessions annuelles de sensibilisation à destination de tous les collaborateurs (FR + NL).
- Communication interne régulière sur l'avancement.
- Formation des conducteurs à l'éco-conduite.

4. Gouvernance et suivi

- Désignation d'un responsable CO₂.
- Bilan Carbone annuel selon ISO 14064-1.
- Audit interne annuel selon ISO 19011.
- Revue de Direction annuelle (1× / an minimum).
- Communication transparente : interne (sessions) et externe (lexartechnics.be, page SKAO).
- Adhésion à la Confédération de la Construction (Embuild).

5. Communication et participation

Lexar Technics publie annuellement sur lexartechnics.be les éléments requis par le Handbook v3.1 §6.1.3 et participe activement aux échanges de la communauté SKAO et des groupes de travail Embuild.

6. Approbation de la Direction

Cette politique engage l'ensemble de Lexar Technics SA. Elle est revue chaque année lors de la Revue de Direction et adaptée si nécessaire.

Pour la Direction de Lexar Technics SA

Aldo SARDO

Chief Executive Officer

Morlanwelz, le 28/04/2026